

Vous souhaitez recevoir
la lettre des odeurs par mail ?
Dites-le nous : airfobep@airfobep.org

Surveillance
des odeurs

Édito

Les nuisances olfactives
dans la région de l'étang de
Berre et de l'ouest des
Bouches-du-Rhône

Taux de perception des odeurs :

Près de 13 000 observations olfactives
ont été effectuées en 2008 par les
riverains qui constituent le jury permanent.
Ces observations montrent que globalement
le taux de perception des odeurs, dans la zone
de l'étang de Berre, est resté stable en 2008 par
rapport aux deux années précédentes : il est en
moyenne de 13 %, contre 12 % et 11 % respectivement

en 2007 et 2006. Le taux de perception le plus élevé a été relevé en septembre avec 18 %. En résumé, cette année, 1,5 observations sur 10 en moyenne ont donné lieu à la perception d'une odeur gênante dans la zone de l'étang de Berre. Le taux de perception des odeurs varie d'une commune à une autre et entre les quartiers d'une même ville.

Origines des mauvaises odeurs : Les odeurs perçues dans la zone de l'étang de Berre ont pour origine principale l'activité industrielle.

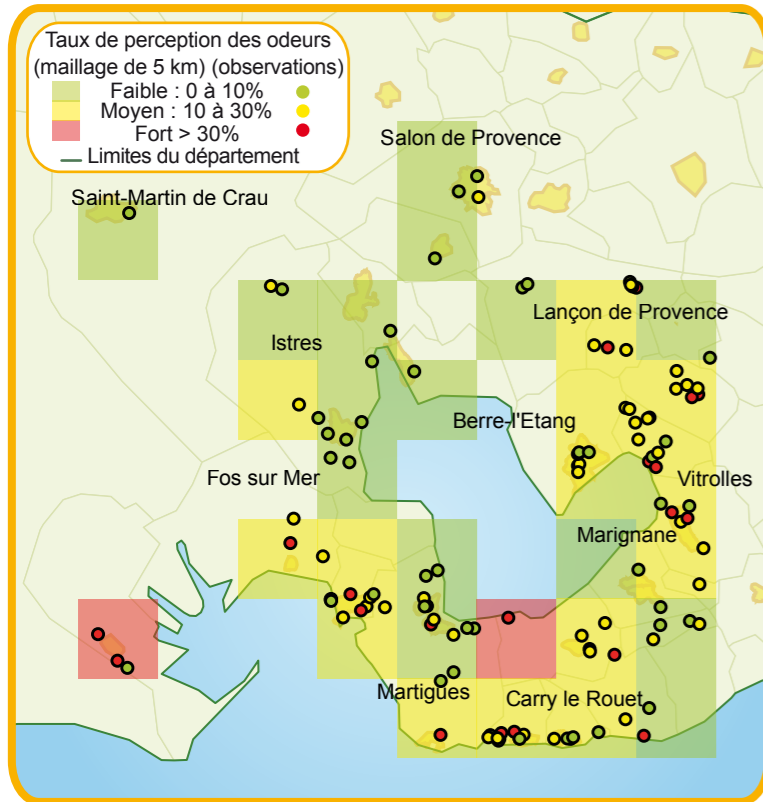
Plaintes des riverains : Dans les communes de la zone de l'étang de Berre, près de 650 plaintes ont été recensées en 2008, contre 1 500 en 2007. Interrogés sur l'origine probable des odeurs qu'ils perçoivent, neuf plaignants sur dix désignent l'activité industrielle.

Un nombre important de plaintes a été recensé dans les communes de Châteauneuf-les-Martigues, Châteaurenard, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Martigues et Port-de-Bouc.

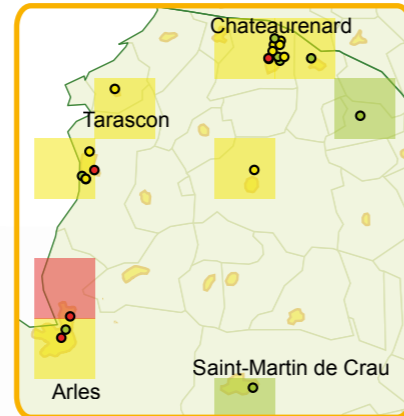
Lettre des odeurs

Janvier 2009



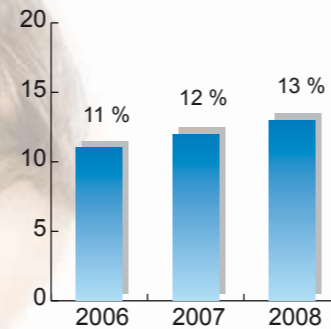


Jury de nez



Perception des odeurs par les nez bénévoles

Au cours de l'année 2008, le taux de perception moyen est de 13 %, c'est-à-dire qu'en moyenne 1,5 observations sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur. Il varie entre 7 et 18%, le maximum étant enregistré au cours du mois de septembre et le minimum au cours du mois de novembre.

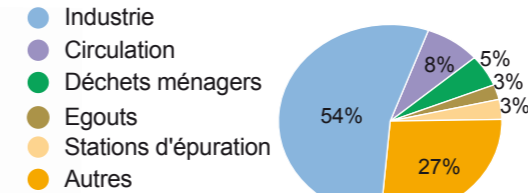


Glossaire

Observation : le fait de "renifler" l'air extérieur.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.
Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

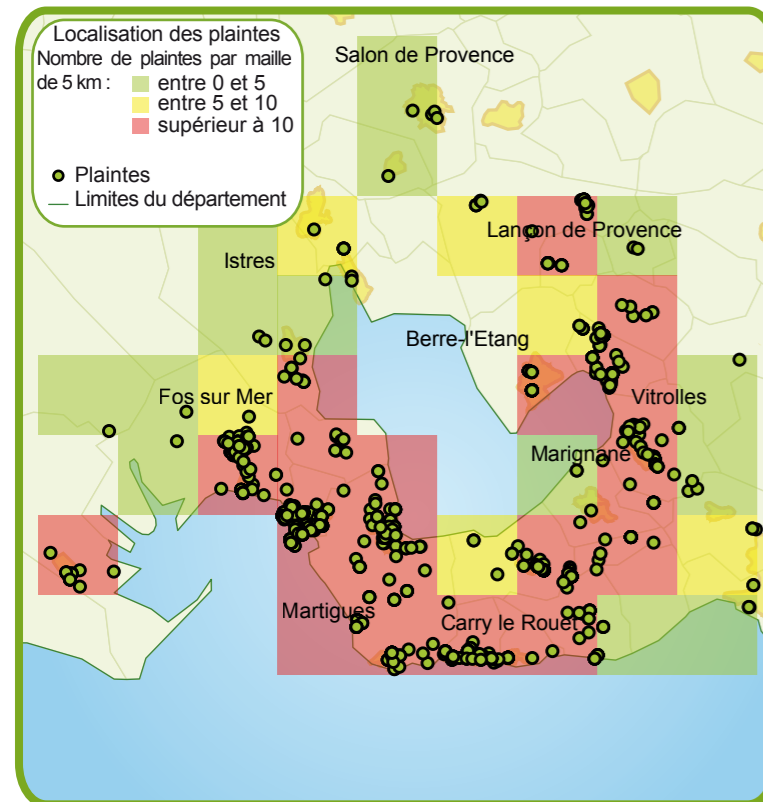
Origines des odeurs perçues par les nez bénévoles

Plus de la moitié des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle, un quart des odeurs sont classées dans la catégorie "autres".

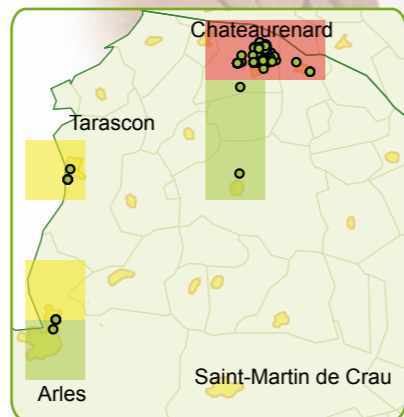


Zoom jury

- Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 72 .
- Nombre d'observations en 2008 : 12 694.
- Odeurs de la classe "autres" les plus citées : plastique brûlé et gaz brûlé.
- Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 53.
- Actualité : en 2008, une campagne densifiée a été mise en place sur la zone de Martigues et Port-de-Bouc. Dans le cadre de cette opération, Monsieur Y. Pourtier, Directeur Général de la société Guigues Environnement, a formé les nez bénévoles aux odeurs émises par le complexe de Lavéra.

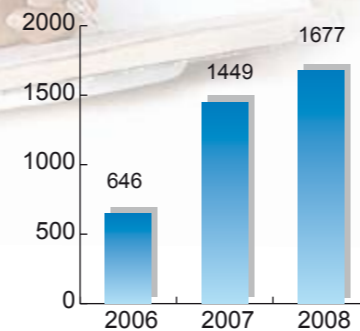


Plaintes



Nombre de plaintes recensées

Près de 1700 plaintes ont été recensées en 2008. On note une augmentation importante du nombre de plaintes par rapport aux années précédentes.



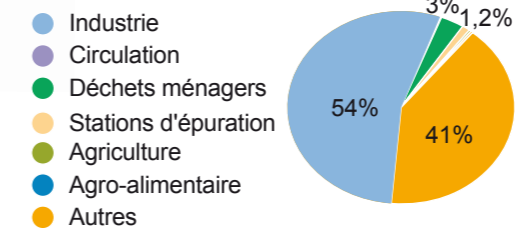
Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Origines des odeurs des plaintes

Plus de la moitié des plaintes recensées ont pour origine l'activité industrielle, viennent ensuite les odeurs non classées. Ces plaintes sont principalement localisées sur cinq communes :

- Chateaufrenard,
- Ensues-la-Redonne,
- Fos-sur-Mer,
- Martigues,
- Port-de-Bouc.



Zoom plaintes

- Nombre de rapports de plaintes : 122.
- Communes les plus concernées : Ensues-la-Redonne (31 rapports de plaintes), Chateaufrenard (21), Port-de-Bouc (23), Martigues (6), Sausset-les-Pins (8) et Fos-sur-Mer (8).
- Origines de ces rapports de plaintes : activités industrielles, déchets ménagers, station d'épuration et autres.
- Communes ayant connu le plus de plaintes : Port-de-Bouc (255 plaintes), Fos-sur-Mer (121), Martigues (195), Châteauneuf-les-Martigues (130), Ensues-la-Redonne (263), Chateaufrenard (218) et Sausset-les-Pins (64).

Une observation des odeurs plus précise grâce aux référents olfactifs

Une campagne densifiée d'observations a été initiée en 2008 dans les communes de Martigues et de Port-de-Bouc. Au cours de cette campagne, seront recueillies des informations précises sur les épisodes de gêne olfactive ressentie régulièrement dans ces deux communes. Ces informations seront utilisées pour cibler les actions qui permettront l'amélioration de la situation olfactive.

Une campagne d'information a été menée en collaboration avec les communes de Martigues et Port-de-Bouc. Des riverains volontaires ont été recrutés pour constituer un jury de nez bénévoles.

Les nez bénévoles ont été formés pour reconnaître de manière précise les odeurs provenant des sites industriels :

- Les industriels ont défini le profil olfactif de leur installation : ils ont déterminé les principales odeurs qui y sont émises : les référents olfactifs,
- Une formation spécifique a été organisée par AIRFOBEP pour initier les nez à reconnaître ces référents.

Les nez disposent d'une mallette contenant des échantillons de ces différentes odeurs, pour "s'étalonner" si nécessaire au cours de la campagne d'observations.

30 nez bénévoles participent à la campagne densifiée de Martigues – Port-de-Bouc. Ces volontaires complètent le travail des 130 riverains mobilisés dans le jury permanent d'observation des nuisances olfactives dans les communes de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Le site Internet de la SRO : Les résultats de la surveillance et le retour d'information pour les riverains

Pour les riverains : Les résultats de la surveillance des odeurs sont disponibles en temps réel sur les pages Internet, destinées au public, du site sro-paca.org. Une consultation en ligne des rapports de plaintes est possible sur le site, y compris le retour d'information des industriels et des services de l'Etat.

Une information pertinente et rapide est faite en direction des autres acteurs, pour une meilleure efficacité dans le traitement des problèmes de nuisances olfactives.

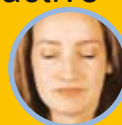
Pour les services de l'Etat et les exploitants : en collaboration avec la DRIRE, une procédure a été mise en place pour préciser le circuit de transmission des plaintes des riverains aux services administratifs de contrôle et aux exploitants concernés. Cette procédure est mise en oeuvre à chaque "pic" de mauvaises odeurs.

➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

➤ Signalez une gêne olfactive

▶ N° Vert 0 800 17 56 17



Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »

Avec le soutien de

